

« Nous accompagnons les Gens du voyage pour qu'ils puissent accéder aux droits fondamentaux »

Entretien avec Héléne Beaupère, directrice, **Marie Barthe,** éducatrice spécialisée, association départementale des amis des voyageurs de la Gironde (Adav 33).

La Santé en action : *Qu'est-ce qui a motivé votre initiative ?*

Héléne Beaupère et Marie Barthe : L'association a déjà une longue existence de près de cinquante-cinq ans ; elle fait partie de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (Fnasat-Gens du voyage) qui regroupe une centaine de structures implantées dans les territoires. Tout est né d'un constat dramatique dans les années 1960 : l'abandon des Gens du voyage par les pouvoirs publics, qui relevait en partie d'une méconnaissance. Cet abandon les plaçait dans une situation de grande pauvreté, avec des problèmes sanitaires importants. Le but de l'association était d'améliorer leurs conditions de vie et les relations mutuelles avec la société. Notre action s'inscrit aussi dans le cadre de la décentralisation de l'action sociale. Nous avons une convention avec le conseil départemental qui assure plus de 60 % de notre budget. La rencontre avec les Gens du voyage n'est pas simple ; c'est pourquoi notre mode d'action essentiel est l'« aller-vers », en étant au contact des familles sur leurs lieux de vie ou de stationnement. Nous accompagnons les Gens du voyage pour qu'ils puissent accéder aux droits fondamentaux et respecter leurs devoirs de citoyens.

S. A. : *Quel est le profil des familles que vous accompagnez ?*

H. B. et M. B. : Nous sommes en relation avec près de 2 800 familles. Ce public est loin d'être monolithique. Effectivement, il y a tout d'abord une diversité d'origines ethniques : Gitans, Manouches, Roms ; et également de conditions de vie et d'habitat, etc. Nous ne parlons cependant pas de communautés, mais de groupes familiaux divers. Une diversité socio-économique existe également : certaines personnes sont assimilées à leurs activités, comme les forains ou les camelots qui parcourent les marchés.

S. A. : *Quelles sont leurs difficultés en termes d'accès aux droits ?*

H. B. et M. B. : Les Gens du voyage sont majoritairement itinérants : certains ont un ancrage sur un territoire, mais souvent pas de lieu fixe de vie. Ne pas avoir de domicile stable constitue le premier obstacle pour accéder aux droits fondamentaux. Ce public faiblement lettré lit difficilement les courriers administratifs, ce qui est un deuxième obstacle pour accéder à l'ensemble des droits – aux soins, à la protection sociale, à l'éducation, au logement, à la culture, à la citoyenneté. Les conditions de vie précaires en sont un autre. Les services sociaux, les structures médicales, les établissements scolaires ne disposent pas toujours du temps et des connaissances nécessaires pour les accueillir en prenant en compte leurs spécificités. L'accès à l'habitat nécessite ainsi une compréhension, c'est-à-dire une prise en compte de leur culture du voyage, qui est une façon de continuer à vivre ensemble, en groupe familial. Cette compréhension est primordiale. C'est pourquoi

L'ESSENTIEL

► **En Gironde, les intervenants professionnels de l'association Adav 33 accompagnent les Gens du voyage dans leur accès au droit commun : logement, scolarité pour les enfants, soins de santé, insertion par l'activité économique, etc. Assistantes sociales, éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, chargés d'insertion viennent en appui à ces populations sur leurs lieux de vie. En prenant le temps d'écouter afin, en particulier, de comprendre leur rapport à la santé.**

notre équipe de 27 intervenants est pluridisciplinaire avec des assistantes sociales, des éducateurs spécialisés, des conseillères en économie sociale et familiale, des chargés d'insertion. Ce sont des travailleurs sociaux qui intègrent la dimension interculturelle dans le travail social.

S. A. : *Comment recueillez-vous les attentes des Gens du voyage ?*

H. B. et M. B. : La dynamique de l'« aller-vers » est notre pratique pour connaître leurs conditions d'existence et recueillir les besoins. Notre approche est globale et territoriale, c'est-à-dire que nous avons un travailleur social référent sur chaque territoire pour être au plus près des lieux de vie et des partenaires de droit commun. Il est fréquent que les familles appellent pour qu'on vienne les voir ; sur certains territoires, il nous arrive de passer plus de temps en voiture qu'au bureau ! Leur premier besoin est de disposer d'une domiciliation pour accéder aux droits

sociaux et d'une aide à la gestion du courrier, à savoir un lieu pour le garder et le lire, voire se le faire expliquer. 1 600 familles sont domiciliées dans nos trois antennes départementales. Les gens du voyage veulent être reconnus, que leurs enfants aillent à l'école élémentaire, que leurs stationnements précaires ne soient pas menacés régulièrement d'expulsion. Ce désir de reconnaissance, nous n'y répondons pas seuls, mais en travaillant avec nos partenaires du territoire : les centres communaux d'action sociale, les maisons départementales de l'insertion, les médiathèques, etc.

S. A. : Comment intervenez-vous concrètement ?

H. B. et M. B. : L'habitat et la scolarisation des enfants sont deux domaines majeurs de nos interventions. Nous travaillons en lien avec des mairies, le département, l'État, les bailleurs sociaux, la caisse d'allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA) pour mettre en place des projets d'aménagement de terrain familial ou d'opérations adaptées d'habitat afin d'accueillir de façon pérenne les Gens du voyage qui ont un ancrage local. Nous soutenons des projets d'habitat mixte, qui combinent un logement « en dur » et un espace pour la caravane ; mais nous nous heurtons souvent à des difficultés pour mettre en œuvre cette demande.

Concernant la scolarisation, nous organisons, par exemple, des ateliers Pause maman dans les médiathèques, où l'on parle de la préscolarisation des tout-petits. La culture des Gens du voyage n'est pas figée ; les jeunes couples envoient plus spontanément leurs enfants à la maternelle. En revanche, il existe toujours une réticence importante à la poursuite des études au collège ; les Gens du voyage souhaitent qu'on entende leur voix et leur position sur ce sujet. Notre rôle est de réduire les écarts entre la culture et les normes de la société majoritaire et celles des Gens du voyage.

S. A. : Comment les professionnels prennent-ils en compte la culture propre aux Gens du voyage ?

H. B. et M. B. : Pour le travailleur social en milieu interculturel, l'anthropologie apporte un éclairage précieux

afin de ne pas être dans une démarche « colonisatrice ». Construire des solutions ensemble implique de la compréhension et du respect. Aux yeux des Gens du voyage, nommer la maladie, c'est l'inviter ; ne pas en parler, c'est l'éviter. Cette peur du dépistage rend complexe toute action de prévention. Il faut prendre le temps de les écouter et de se laisser enseigner leur rapport à la santé pour faire se rencontrer deux mondes et, à partir de là, poser des actes qui vont être efficaces, comme le dépistage du cancer du sein et de l'utérus ou la vaccination. À la demande de l'agence régionale de santé, nous avons travaillé ensemble à la conception des supports d'un document de prévention. Mais le support n'est pas aussi important que l'accompagnement qui va avec. Cette démarche d'aller vers les Gens du voyage permet de répondre présent quand les personnes sont prêtes à parler de leur santé, et donc de leur intimité.

S. A. : Comment concilier la réponse à des situations d'urgence et l'amélioration à plus long terme des conditions de vie ?

H. B. et M. B. : Les conditions de vie souvent indignes, sans eau ni électricité, entraînent des problèmes sanitaires et sociaux qui doivent être traités en urgence, qu'il s'agisse d'une épidémie de gale ou de la suspension des allocations familiales lorsqu'un enfant n'est pas allé à l'école. L'épidémie de rougeole de la fin 2017 illustre bien notre méthode de travail entre court et long terme. Il a fallu, dans un premier temps, gérer l'urgence en contactant les Gens du voyage pour faire passer des messages sur une maladie contagieuse qui peut être mortelle et les inciter à s'adresser rapidement au centre de protection maternelle et infantile (PMI) le plus proche ou à leur médecin traitant. Ensuite, nous avons réfléchi ensemble – Gens du voyage, médecins traitants, PMI, gestionnaires d'aire d'accueil – pour identifier les freins à la vaccination et proposer une offre adaptée.

Les Gens du voyage, qui ont accès aux réseaux sociaux via leur Smartphone, peuvent être réceptifs et sensibles aux fausses nouvelles. Parce qu'un lien de confiance existe, beaucoup sont venus nous voir pour savoir ce que nous pensions de vidéos circulant sur les

réseaux sociaux à la rentrée dernière, qui diabolisaient la vaccination et répandaient des rumeurs sur l'école. Nous intégrons cette nouvelle donnée dans notre réflexion pour porter les messages de prévention.

S. A. : Quelle est la finalité des formations conjointes professionnels– Gens du voyage que vous organisez ?

H. B. et M. B. : Les Gens du voyage sont présents dans nos comités d'usagers. Cette dizaine de personnes partage du temps de formation commun avec des intervenants extérieurs depuis trois ans. Elles peuvent nous accompagner dans les structures et les services de l'Éducation nationale et de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) où notre association participe à des réunions avec les élus et les techniciens. Elles apportent une parole ouverte, indépendante de la position des représentants nationaux des Gens du voyage. Cette participation conforte des démarches de confiance et contribue à réduire le fossé entre l'approche institutionnelle des situations et les réalités de vie des familles.

S. A. : Quels sont vos motifs de satisfaction et à quelles difficultés vous heurtez-vous ?

H. B. et M. B. : Nous sommes satisfaits des relations que nous avons établies avec les Gens du voyage, de la confiance mutuelle entre nous et aussi de celle qui existe avec nos partenaires.

À l'occasion du premier Comité d'usagers, ces derniers ont créé un nuage de mots pour décrire l'accueil qui leur est réservé à l'Adav 33 : convivialité, fraternité, partage, connaissances, rires, lien, pont... Ce retour positif est une grande source de satisfaction. L'aspect plus négatif tient à la stratification des politiques publiques et à l'organisation de ses acteurs en silos, qui peuvent rendre toute approche globale et le travail généraliste de proximité complexes. Pour les personnes les plus éloignées du droit commun, il serait préférable d'être dans une logique d'approche globale et de guichet unique. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.